

ABONNEMENTS

Suisse : Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES : 13 ct. le mm.
 ou son espace

RÉCLAMES : 30 ct.

Avis mortuaires : 30 ct.

Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

Questions économiques et révision de l'AVS

Si les conversations qu'a eues le Conseil fédéral avec les représentants des organisations centrales des employeurs et des employés au sujet de la manière de combattre l'accélération « de la spirale des prix et des salaires », ont porté essentiellement sur des questions générales, elles ont aussi révélé la bonne volonté des parties de faire ce qui est en leur pouvoir pour freiner cette évolution. Les participants ont surtout passé en revue les différents aspects du problème et ne sont pour le moment parvenus qu'à une conclusion, c'est qu'il ne convient pas d'entreprendre des mesures d'interventionnisme d'Etat, pas plus qu'il ne peut être question de recourir à un accord général de stabilisation sur la base d'une entente privée. Selon le Conseil fédéral, il ne s'agirait pas non plus d'effectuer des réductions générales de droits de douane, ni une augmentation du taux de l'es-compte. En revanche, le gouvernement a assuré les assistants à ces réunions qu'il examinerait de près les possibilités qui pourraient s'offrir en matière de réduction des frais de production agricole. De même, le Conseil fédéral va, ce que l'on ne peut qu'approuver, intervenir auprès des cantons pour qu'ils limitent le plus possible leurs constructions. Il est indiscutable que l'appel de notre autorité suprême aux participants, « de tout faire pour éviter ce qui pourrait nuire à une saine évolution de notre économie », était indispensable, car il s'agit, en réalité de la défense de la monnaie et de la capacité de concurrence de notre pays sur les marchés mondiaux. On est heureux de constater que les assistants à ces conférences ont convenu de se revoir en septembre, afin d'examiner ensemble quelles seraient les mesures qu'après réflexion ils pourraient envisager d'entreprendre.

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un projet d'article constitutionnel sur la radio et la télévision. Les avis divergent sur la question de savoir s'il convient de régler ces deux questions dans le même article de la Constitution. Il y a de bonnes raisons en faveur d'un tel mode de faire et de toutes aussi bonnes contre. On peut aussi se demander si cette division ne pourrait pas se faire dans la législation d'application. Un fait est certain : la radio et la télévision se trouvent à un stade d'évolution très différent et il paraîtrait normal d'en tenir compte dans leur financement et leurs programmes.

Le comité d'initiative en faveur de la réduction des dépenses de la Confédération et de l'extension des droits populaires a décidé de retirer « l'initiative populaire dite initiative pour des économies », en faveur du contre-projet gouvernemental. Dans son communiqué, il relève que ce dernier réalise les postulats essentiels de l'initiative en introduisant notamment le référendum financier facultatif sur le plan fédéral, donnant ainsi au peuple le droit d'exprimer son avis lors de votes sur des dépenses importantes.

Vers la quatrième révision de l'AVS

L'Office des assurances sociales a établi le projet suivant en vue de la quatrième révision de l'A. V. S. :

- 1) Elevation du « plafond » du revenu constitutif de rente (ce qui revient à majorer de 50 frs. uniformément toutes les rentes indépendamment de leur montant).
 - 2) Augmentation du taux de la rente minima (la rente de vieillesse simple serait portée de 720 à 900 Fr.).
 - 3) Prise en considération des cotisations prélevées sur le revenu de 7.500 à 15.000 Fr.
 - 4) Les années de cotisation des classes d'âge ayant droit aux rentes partielles seront comptées à double (de la sorte, les rentes complètes seront allouées depuis 1958, au lieu de 1968 comme il avait été prévu).
 - 5) Augmentation des rentes de veuves et d'orphelins.
 - 6) Fixation à 63 ans (au lieu de 65) de l'âge de retraite des femmes.
 - 7) Fixation du départ de la rente au mois suivant celui où est atteint l'âge de retraite.
 - 8) Application de l'échelle dégressive des cotisations aux revenus annuels des indépendants jusqu'à 6.000 Fr. (actuellement : 4.800 Fr.).
- Ainsi qu'il ressort des indications données ci-dessus, les révisions successives de l'A. V. S. ont fortement atténué « le principe d'assurance », introduit un élément de nivellement progressif dans cette institution sociale et défavorisé certaines catégories d'assurés, notamment les jeunes générations, par rapport à d'autres.

Grand Conseil

Petit résumé d'une semaine de longs débats

La raison doit-elle être recherchée dans le fait que l'on parlait de l'eau, toujours est-il que le Grand Conseil avala des discours-fleuves au cours de cette session prorogée que présida M. Stoffel de Viège. Je n'ai malheureusement pas utilisé un chronomètre pour vous dire qui remporta la palme de l'exposé le plus interminable. Mais l'intervention la plus remarquée fut sans doute celle de M. André Perraudin, architecte, juste avant le vote de la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques. Alors que tous les députés de la montagne, et M. Travaletti en particulier, faisaient part de leur opposition à un article qui allait, dans leur esprit, les priver d'une toute petite part des prébendes hydrauliques au profit du canton, et ceci en discours d'autant plus longs qu'ils étaient moins convain-cants — un peu comme cette phrase — M. Perraudin, avec la restriction préalable et louable de ne pas vouloir allonger les débats, posa l'immortelle question suivante : « M. Travaletti, vous dites que les eaux vous appartiennent. Et si les

barrages édifiés sur votre territoire venaient à se rompre, payeriez-vous les dégâts subis par les communes de la plaine ? » Ce fut tout. Mais c'était éloquent. Et la loi fut votée à une majorité quasi unanime.

Disons d'emblée que cette loi, extrêmement importante et dont on peut regretter peut-être la tardive promulgation, est dans son ensemble logique et raisonnable. Qu'on nous permette d'utiliser ici deux adjectifs dont le sens n'est pas tout à fait le même. Elle se base du reste sur la loi fédérale hydraulique. Sa forme en revanche est parfois alourdie et son français approximatif. Défauts auxquels il faudrait remédier en seconde lecture.

Quelques articles, par contre, comme le numéro 13 qui traite de la participation des conseillers d'Etat au sein des conseils d'administration peuvent prêter à discussion pour l'initié. Car l'on peut se demander si l'influence des représentants de l'Etat peut réellement et objectivement se faire jour au sein de tels conseils !

L'impression générale qu'on retire des discussions abondantes est l'opposition agissante qui dresse contre l'Etat les communes de montagne jouissant de droits d'eau. Celles-ci ne prétendent-elles pas « posséder » l'eau, et en conséquence avoir le droit d'en retirer tout le bénéfice possible, à l'exclusion de toute autre collectivité. Argumentation fragile basée sur le désir de conserver intacts des revenus parfois très importants. N'a-t-on pas appris — quand bien même le chiffre paraît élevé — que la commune de Zermatt retire à elle seule un revenu annuel de Frs. 700 000.—. Et si l'on demandait aux communes qui se targuent de cette utile possession, de conserver pour elle l'eau qui sourd de leurs rochers ? Non, il importait de créer une compensation pour couvrir au moins partiellement les travaux de correction et d'entretien du Rhône, des torrents et des rivières. Ce fut l'article 70 qui donna le champ aux débats les plus incongrus sur la péréquation financière intercommunale. Car la plupart des députés virent là l'amorce de cette soi-disant entr'aide intercommunale qu'ils prônent avec enthousiasme. Comme le Conseil d'Etat a promis de légiférer en la matière pour une date rapprochée, réservons nos commentaires.

En complément à ce monument juridique, M. le député Sierro développa sa motion concernant la participation financière du canton aux sociétés hydroélectriques installées en Valais. Le Conseil d'Etat ayant soumis son message sur le même objet, la discussion s'est engagée au moment où nous écrivons ces lignes. « Le Confédéré » a déjà publié dans ses colonnes un commentaire de ce message rédigé en termes plutôt vagues. On attend en effet de la discussion que jaillisse la lumière sur une infinité de points obscurs — il ne pourrait en être autrement — car le problème est compliqué et ne pourra être résolu que par la pratique. Disons déjà que nous sommes opposés à une participation aux œuvres en voie de réalisation pour les raisons déjà invoquées. En revanche, la mise en valeur des eaux du Rhône par l'Etat et les communes sous forme d'une société anonyme d'exécution peut être admise. La distribution de l'énergie ainsi produite restera le point le plus difficile à réaliser.

A côté de ces plats de résistances, d'autres objets de moindre importance furent promptement liquidés. Le rapport du Tribunal cantonal passa sans opposition. On eut juste le temps d'apprendre que nos avocats, virils et bien faits, avaient finalement décidé de renoncer à la robe ondoyante et dissimulatrice de leurs tares physiques éventuelles. Evolène, à court d'eau potable, reçoit une subvention de 290 000 francs sur un total de dépenses de 1 million 450 000 francs pour réaliser ses travaux de captage. L'affaire fut adoptée sans autre en premier et second débats.

Le rapport de la commission permanente des routes fut lu, mais la discussion renvoyée à plus tard. D'où silence pour le moment.

Enfin, le Grand Conseil eut à élire son second vice-président. On se souvient de l'élimination regrettable de M. Dellberg présenté par le groupe socialiste à qui l'on avait promis une présidence. Le groupe conservateur, au cours d'une rapide séance, avait désigné comme candidat M. Pralong, préfet du district d'Hérens. M. Travaletti qui, au sein du groupe conservateur, avait été battu par son co-listier, eut la tâche délicate de le présenter. Les socialistes, par l'organe de M. Dussex qui cache sous une voix calme et bien timbrée une grande passion, présenta à nouveau M. Dellberg. La parole resta aux urnes et les billets de plévoir. Le résultat ne faisait pas de doute, mais il surprend quand même. Sur 104 bulletins rentrés, M. Pralong obtient 59 voix contre 36 à son concurrent M. Dellberg. C'est un résultat point si décevant pour le leader socialiste. Ajoutons que quelques voix éparses allèrent à des députés haut-valaisans et deux, pleines d'humour, au si sympathique huissier du Grand Conseil, M. Moren, très honoré d'une telle marque de confiance des députés qu'il connaît comme sa poche.

Voilà le point de la situation fait jeudi à midi.

LA PENSÉE DU JOUR

Le poids d'un souci varie du gramme à la tonne. Tout dépend de la manière dont on le porte.

RIDDDES • 14 et 15 juillet

75^e anniversaire de l'« Abeille »

14 juillet :

20 h. 30 : Concert de « La Persévérance » de Leytron. Direction : M. Jean Novi, prof.
 22 h. 00 : Bal, conduit par l'orchestre Deddys-Band (5 musiciens).

15 juillet :

12 h. 30 : Arrivée des sociétés à la place de la Gare. — Discours de réception. — Vin d'honneur. — Exécution du morceau d'ensemble.
 13 h. 30 : Défilé des sociétés : Gare, « pont » du village, place de fête.
 14 h. 15 : Début des concerts. — Discours.
 18 h. 00 Clôture de la manifestation. — Bal, avec l'orchestre Deddys-Band.

PROGRAMME DU CONCERT

Société	Oeuvre	Compositeur	Directeur
FULLY La Liberté	Elisabeth ouverture	Rossini	Roland Roduit
ISERABLES L'Helvétia	Winterfeesten fantaisie	Alb. Meijns	Gilbert Gilloz
LEYTRON La Persévérance	César et Cléopâtre ouverture	Boedjijn	Jean Novi, prof.
CHARRAT L'Indépendante	Marching String Déliado, boléro	Marshall Ross Waldyr Azévedo	Jean Monod
ARDON L'Helvétia	Nabuchodonosor	Verdi	M. Bujard, prof.
CHIPPIS L'Echo de Chippis	Finlandia poème symph.	Sibelius	Emile Bertona
CHAMOSON, harmonie La Villageoise	Oceana valse	Popy	M. Genton, prof.
SAXON La Concordia	Nabuchodonosor	Verdi	Joseph Matthieu
RIDDDES L'Abeille	Egmont ouverture	Beethoven	Emile Bertona

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Tél. 612 75 — Compte de chèques postaux Il c 1000

Capital et réserves: Fr. 2 000 000.—

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne — Obligations à 3 et 5 ans
 Gérance de titres

SION

Assemblée générale du hockey-club

Mercredi soir, à l'Hôtel du Cerf, s'est tenue l'assemblée générale du hockey-club. M. Herman Bornet, président en charge, ouvrit la séance et annonça, non sans plaisir, que la patinoire artificielle de Sion est maintenant en bonne voie de réalisation. Le hockey-club pourra en profiter cet hiver déjà ce qui permettra aux joueurs de suivre un bon entraînement et d'offrir au public quelques beaux matches, sans toujours dépendre des conditions atmosphériques souvent défavorables durant ces dernières saisons.

L'assemblée a ensuite procédé au renouvellement du comité qui a été confirmé dans ses fonctions. Il a été cependant nécessaire de lui adjoindre quelques nouveaux membres étant donné le surcroît de travail occasionné par la nouvelle saison qui, avec la patinoire artificielle, est envisagée pour une durée de 4 mois.

Après l'assemblée, le nouveau comité s'est réuni afin de répartir et déterminer la tâche de chacun.

Le comité est composé comme suit : Hermann Bornet, président ; Marc-André Pfefferlé, vice-président ; Bernard Udriot, secrétaire ; Gustave Membrez, caissier ; Albert Pralong, membre adjoint.

Commission technique et organisation des matches : Pierre Moren, responsable ; M.-André Pfefferlé ; Henri Favre, coach ; Maurice Andréoli, arbitrage ; Willy Koch, chronométrage ; Arsène Germanier, matériel ; Panigoni, soigneur.

Le hockey-club de Sion est actuellement en pourparlers pour l'engagement d'un entraîneur-joueur. Il portera cependant plus particulièrement son choix sur un excellent entraîneur qui soit à même de former des joueurs de l'endroit. Pilo.

Succès

Nous apprenons que M. Pierre Cappi, de Sion, vient de passer brillamment ses examens à l'Ecole suisse de Droguerie de Neuchâtel. Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

MONTHEY

Cruel accident

Le petit Philippe Grau, âgé de 6 ans et demi, fils de M. Robert Grau, installateur-électricien à Monthey, se trouvait à la Laiterie Centrale.

Le bambin s'approcha du transporteur de boîtes et se fit prendre une main qui fut affreusement déchiquetée. Conduit à l'hôpital d'Aigle, le petit blessé souffre d'une très vilaine fracture en plus d'atroces déchirures des chairs.

Un médecin-assistant à l'infirmerie de Monthey

Nous savons que les médecins de Monthey ont fort à faire et qu'ils ne peuvent être constamment à disposition. Mais il nous semble qu'il manque d'entente chez les disciples d'Esculape quant à l'organisation d'un service permanent à l'hôpital-infirmerie de Monthey et, sans vouloir mettre en cause qui que ce soit, la direction de cet établissement devrait examiner l'introduction d'un poste de médecin-assistant. Expliquons-nous !

Jeudi dernier, plusieurs personnes ont cherché à atteindre un médecin. Malheureusement, nombre d'entre eux ne consultaient pas ce jour-là, un autre est en vacances (chose qu'ils méritent autant qu'il quiconque) et le seul qui soit de service est justement appelé ailleurs. Que faire ? Attendre au risque que le mal empire ! D'autre part, M. Robert Grau a dû se rendre à l'hôpital d'Aigle pour que son enfant reçoive les soins nécessaires, aucun médecin n'étant à Monthey ou pouvant être atteint.

Nous pensons donc qu'il est urgent de créer un poste de médecin-assistant à l'hôpital de Monthey pour lequel le peuple valaisan (par l'intermédiaire du Grand Conseil) a voté récemment les crédits nécessaires à l'achèvement d'une annexe.

Un médecin-assistant à l'infirmerie-hôpital de Monthey se justifie tant par le développement de l'établissement que par l'augmentation des accidents. Nous nous permettons de dire bien haut ce que beaucoup pensent tout bas : faisons fi d'intérêts particuliers pour ne penser qu'à celui de la collectivité grâce à qui l'hôpital du district de Monthey vit bien.

D'autre part, un médecin-assistant ne grèverait le budget que de quelque 7 000 à 8 000 francs par année et permettrait aussi d'éviter bien des déboires à la direction de cet établissement, aux médecins et à la population.

Montana - Vermala

TERRAIN DE FOOTBALL
DIMANCHE 15 JUILLET

GRANDE KERMESE

du

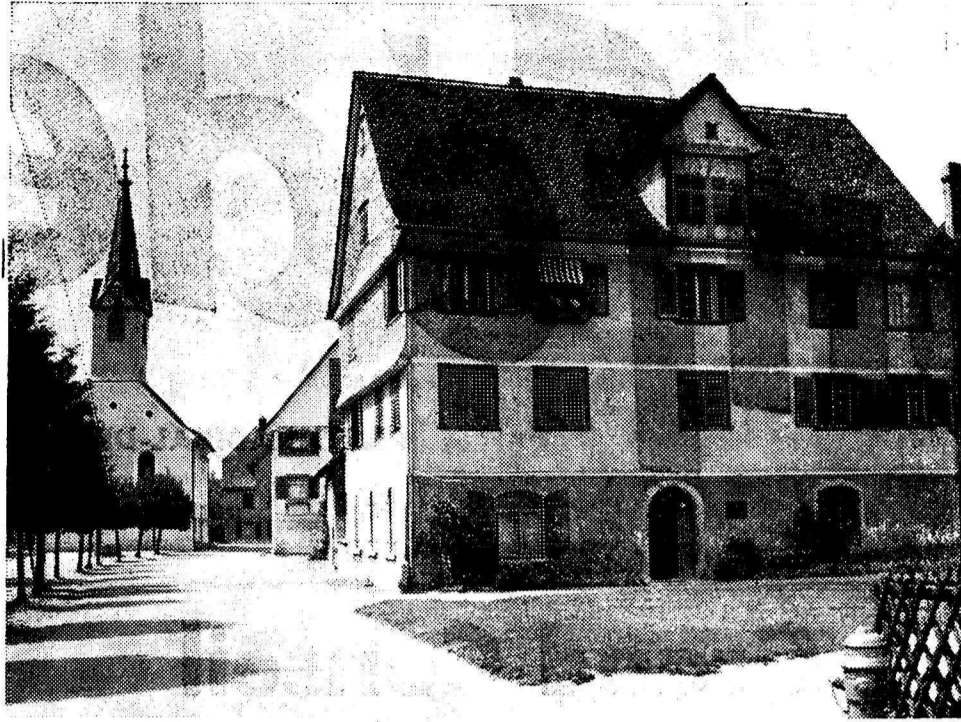
H. C. Montana

avec, en attraction :

COURSE DE STOCK-CARS

CANTINE - RACLETTES

Un musée thurgovien des beaux-arts



La veuve du poète Emmanuel Bodman (mort il y a dix ans) a fait cadeau à la Société thurgovienne des Arts de sa maison pour qu'elle serve de musée. Le cabinet de travail du poète y sera conservé. Mme von Bodman participe avec une somme de Frs. 20 000.— aux travaux d'aménagement qui coûteront 65 000 Frs.

Notre photo : La maison du poète Emmanuel von Bodman à Gottlieben qui sera transformée en un petit musée des beaux-arts. Les moyens pour l'aménagement sont réunis.

MARTIGNY

Pas de chance

Un employé de la maison de vins Simonetta et Cie, M. Bernard Wetzler, s'occupait du nettoyage des bouteilles. Il eut une main prise dans la machine et se sectionna deux tendons. Nous lui souhaitons une prompte et parfaite guérison.

AU MIKADO

Samedi et dimanche 14 et 15 juillet : Soirées dansantes, avec le duo Roger d'Yvernois. Dimanche : Thé dansant dès 16 h. 30.

Toujours plus de ménagères emploient SUNOL !



blancheur immaculée
de la manière la plus facile !

La cigale chanta tout l'été !..

...mais lorsque vint l'hiver, elle eut bien froid, la pauvre.

Nous ne voulons pas gâter la joie que vous donnent les beaux jours, mais au contraire vous donner un conseil amical, qui vous permettra de prolonger la belle saison chez vous.

Le froid vient toujours trop tôt. Rejetez-le à la rue en faisant installer dès maintenant l'un des fameux calorifères à mazout ou à charbon de La Convivoise S. A. Rolle.

Ces merveilleux appareils, aussi avantageux à l'achat qu'économiques à l'usage, transformeront pour vous chaque journée d'hiver en un petit printemps.



En été, les enfants se plaignent constamment de la soif. L'«extrait pour sirop Dawa» est leur boisson désaltérante favorite. Le petit flacon suffit à préparer environ 6 litres de sirop !
Le flacon : 80 cts.

Un verre de sirop  cts. seulement

M. Jules Borel rentre de Roumanie



Le retour au pays du Suisse Jules Borel, revendiqué lors du procès des Roumains dans une lettre ouverte au gouvernement de la République populaire roumaine est réalisé. Depuis huit ans ce Neuchâtois tâchait d'obtenir la permission de quitter la Roumanie. Il vient d'arriver à la frontière suisse à Buchs avec sa famille et trois autres familles suisses. D'autres parents se trouvant encore en Roumanie, il s'est refusé à toute déclaration.

Notre photo : Mme Borel et sa fille passent leurs bagages à M. Borel à leur arrivée en gare de Buchs : enfin de retour en Suisse !



Une gourmandise méridionale, spécialité de la



Timbre-escompte veut dire : Épargne
Ne manquez pas de les collectionner.

Problème brûlant

Au cours d'une allocution qu'il a prononcée à Zurich, à l'occasion du centenaire du Crédit suisse, un des établissements de crédit les plus importants de notre pays, M. le Conseiller fédéral Streuli a insisté, une fois de plus, sur le ton le plus convaincant, sur la nécessité de maintenir la solidité de notre monnaie nationale, si nous voulons sauvegarder les intérêts de nos petits rentiers et de nos petits épargnants et ne pas compromettre l'esprit d'épargne, qui a toujours constitué un des éléments les plus solides de notre vie économique. Le grand argentier fédéral a également souligné qu'à une époque où la concurrence étrangère se fait de plus en plus dangereuse, sur les grands marchés internationaux, il importait de ne pas augmenter les frais de production, si nos industries d'exportation veulent lutter à armes égales contre cette concurrence accrue. De cette vérité élémentaire, le Conseil fédéral est pleinement conscient et c'est précisément au problème du maintien à son niveau actuel du pouvoir d'achat du franc suisse qu'il voue le plus clair de ses préoccupations. Les porte-parole des milieux ouvriers et du patronat ont eu tout loisir de faire entendre leurs points de vue respectifs à ce sujet et il est d'emblée apparu que des divergences fondamentales séparaient les thèses en présence. Les chefs syndicalistes prèchent la légitimité d'une hausse des traitements et salaires correspondante à l'augmentation du coût de l'existence. Les employeurs estiment, pour leur compte, que la première condition pour parer aux dangers menaçants de l'inflation est d'appliquer les mesures adéquates en vue de neutraliser les tendances actuelles à la hausse du prix des marchandises, y compris les denrées de première nécessité. Des prises de contact ultérieures et directes ont été prévues, sous l'égide du gouvernement central. On doit formuler des vœux pour que ces échanges de vues et ces négociations aboutissent à des résultats positifs, puisque c'est l'intérêt général de la communauté nationale qui est ici en jeu.

M. le Conseiller fédéral Streuli a toujours professé, pour son compte, que notre petit pays, si étroitement tributaire de l'étranger, devrait se persuader qu'un régime de modération, sinon de privation, serait le plus apte à freiner la spirale des salaires et des prix. Que chacun obtienne sa part légitime du revenu national, personne ne le conteste, mais qu'on ne se laisse pas griser par la prospérité du moment ! Que l'on songe à des lendemains plus durs, toujours possibles !... Si chacun se conforme à cette ligne de conduite, nous aurons tous contribué à cette stabilité monétaire, dont notre grand argentier fédéral n'a pas hésité à se faire le valeureux champion.



car je peux l'essayer en location à partir de Fr. 26.— par mois.

Demandez renseignements, prospectus et conditions chez

RENÉ NICOLAS, Electricité, SION, tél. 2 16 43





Les meilleurs prix

sur le marché s'obtiennent avec des fruits sains, de bonne garde, à peau lisse et bien colorée.

Dès la floraison passée, et jusqu'à la récolte, traitez vos vergers avec

Pomarsol forte

contre la tavelure et

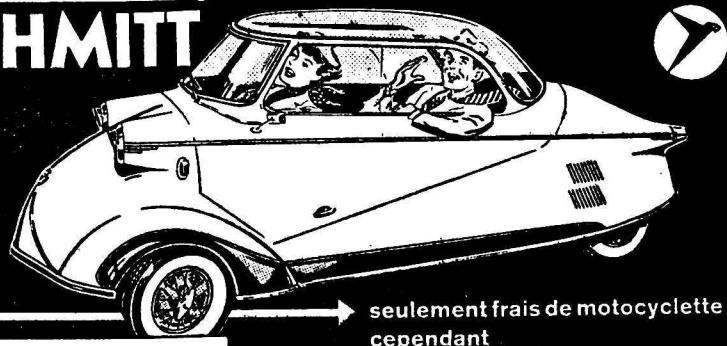
B404

contre le carpocapse

AGROCHIMIE S.A. BERNE

MESSERSCHMITT
SCOOTER A CABINE KR 200

sûr
confortable
sportif



seulement frais de motocyclette
cependant
tous frais SUVAL couverts

AGENCE GENERALE POUR LE VALAIS
Gratien LOVEY, Garage d'Entremont, ORSIERES

Sous-agents : Brig : KARLEN Oswald, Velohandlung
Sion : FRASS Albert, vélos-motos - Raron : Garage Elite, M. FUCHS
Vernayaz : COUCET René, cycles - St-Maurice : COUTAZ Marcel, cycles-motos

Draps de foin

le lot diminue :

2 m. 45 x 2 m. 45 à Fr. 9.-, 10.-
2 m. x 2 m. à » 5,20, 4,70
1 m. 50 x 1 m. 50 à » 3,20, 2,70
1 m. 80 x 1 m. 80 à » 4,20.

Sacs occasions à
Fr. 1,50 et 1,30



Petits sacs 80 cm x 40 à 0,20 cts.

SACHERIE DE CRISSIER
(Vaud)



Avis de tir

Des tirs à balles aux armes d'infanterie auront lieu dans la région de :

APROZ (ancienne mine dans la gorge au Sud d'Aproz, 500 n. à l'est d'Aproz).

Lundi, 16. 7. 56	0900 — 1700
Mardi, 17. 7. 56	1400 — 1700
Mercredi, 18. 7. 56	1400 — 1700
Jeudi, 19. 7. 56	1400 — 1700

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir, et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

PLACE D'ARMES DE SION
Le commandant : Colonel de WECK.

A vendre

CHALET en mélèze

démontable, 5 m. 40 x 6 m. 80.
Très bon état.

Lot de poutraisons

S'adresser sous chiffre P 9424 S
Publicitas SION.

PRÊTS

Depuis 40 ans nous accordons des prêts sans formalités compliquées. Réponse rapide. Discrétion absolue.

Banque Procrédit
Fribourg



« FLASH »

la poudre à vaisselle qui fait briller et n'attaque pas vos mains !

Ne provoque pas d'eczéma

C'est un produit de la

SAVONNERIE DE TOURBILLON
Saxon

PUTALLAZ & Cie

Qui veut du bon savon
demande « Tourbillon »

Nous cherchons pour le chantier de la Grande Dixence

APPAREILLEURS

3 magasiniers

Faire offres avec certificats au
Consortium de Construction du Barrage de la Grande Dixence
Le Chargeur/Hérémence.

A vendre

Fiat Topolino
Belvédère

décapotable, 1953.
Très bon état, moteur révisé.
Torrent Lucien, GRONE
Tél. 4 21 22

Abonnez-vous au Confédéré

CHOUX-FLEURS

Plantons de classe en variétés authentiques : Roi des Géants, Géants blancs, etc...

Bernard Neury, Etablissement horticole - SAXON
Tél. 6 21 83.

N'OUBLIEZ PAS QUE CHACUNE DE NOS
ANNONCES PEUT VOUS RENDRE SERVICE

GRANDE VENTE AU RABAIS

autorisée dès le mercredi 11 juillet à 8 h.

RABAIS jusqu'à 40 %

Chute sensationnelle de nos prix

Débarras général à tous nos rayons



Monthey • Martigny • Saxon • Sion • Sierre • Viège

ICI SOTTENS...

INFORMATIONS de l'ATS (précédées du signal horaire) : chaque jour à 7 h. 15, 12 h. 45, 19 h. 15 et 22 h. 30.

Samedi 14 juillet

7 00 Rythmes sud-américains — 7 20 Farandole matinale — 11 00 Orchestre de la ville de Saint-Gall — 12 15 Paul Franklin et son orchestre — 12 25 Festival polkas — 12 55 Entre une et deux (chansons et rythmes) — 14 00 Les enregistrements nouveaux — 15 00 L'imprévu de Paris — 15 20 Bonjour Paris — 15 45 La semaine des trois radios — 16 00 Pour les amateurs de jazz authentique — 16 30 Une heure de belle musique — 17 30 Olivier Twist, de Charles Dickens — 17 50 Chansons pour les petits — 18 00 Le rendez-vous des benjamins — 18 30 Rendez-vous sur « La Côte Ouest » — 18 50 Le Tour de France cycliste — 19 00 Micro-parlout — 19 25 Instants du monde — 19 40 Harmonies légères — 20 00 Humour de Paris — 20 30 Réves à cinq — 21 05 Le pays qui chante — 22 00 Musique française — 22 35 Musique de danse.

Dimanche 15 juillet

7 10 Le salut musical — 7 20 Mosaïque musicale — 8 00 Concert de musique française — 8 45 Grand-messe — 9 50 Inter-mède — 9 58 Sonnerie de cloches — 10 00 Culle protestant — 11 20 Les beaux enregistrements — 12 20 Problèmes de la vie rurale, causerie — 12 35 André Verchuren et son ensemble musicale — 12 55 En attendant « Caprices »... — 13 00 Caprices 56 — 13 45 Echec et mal — 14 50 Variétés internationales — 15 40 Le trésor de la madefita (suite) — 15 55 Thé dansant — 16 50 Le Tour de France cycliste — 16 45 Orchestre Jerry Mengo — 17 00 L'heure musicale — 18 00 Concerto en la majeur (Mozart) — 18 15 La ménestrandie — 18 30 L'actualité catholique — 18 45 Danses allemandes Nos 1 à 6 (J. Haydn) — 18 50 Le Tour de France cycliste — 19 00 Les résultats sportifs — 19 25 Fantaisie estivale — 20 30 Aïda (Giuseppe Verdi) — 22 35 Nouvelles du monde chrétien — 22 50 Musique spirituelle.

Lundi 16 juillet

7 00 Petite aubade à la viennoise — 7 20 Bonjour en musique — 11 00 Musiques et refrains de parlout — 11 30 Vies intimes, vies romanesques — 11 40 Concerto en mi bémol (Mozart) — 12 15 Cancan, opérette (Cole Porter) — 12 25 Airs d'opérettes, par le baryton Michel Dens — 12 30 Orchestre — 12 55 De tout et de rien — 13 05 La gaieté classique, avec l'Orchestre de la Suisse romande — 13 25 Des goûts et des couleurs — 13 55 La femme chez elle — 16 10 Le Tour de France cycliste — 16 40 Musique variée — 17 00 Musique romantique — 17 30 Olivier Twist, de Charles Dickens — 17 55 Nat King Cole et son trio — 18 00 Rendez-vous à Genève — 18 30 Voulez-vous savoir — 18 40 Boîte à musique — 18 50 Le Tour de France cycliste — 19 00 Micro-parlout — 19 25 Instants du monde — 19 40 Le piano qui chante — 20 00 Grand concours d'énigmes et Aventures : Ils étaient quatre pensionnaires — 21 00 Tangos et sérénades — 21 30 Fantaisies classiques, orchestre — 21 40 A bord de l'Arosasun, documentaire — 22 00 Extraits de l'opéra Xercès (Haendel) — 22 15 Jeunes virtuoses — 22 35 Place au jazz — 23 05 Orchestre.

Il n'y a pas de mauvaise place pour une annonce bien faite!

Publicitas
Sion, Avenue de la Gare

Docteur GARD
Martigny
de retour

Docteur Jean-Léon PFEFFERLÉ
médecin-dentiste
de retour
le lundi 16 juillet.

Docteur Adolphe Sierro
SION
spécialiste de médecine infantile F.M.H.
de retour

Propriétaires forains
sont priés de faire offres pour manifestation

Inauguration Drapeau
le 5 août 1956
CASINO DE SAXON
Prière de faire offres à : Gilloz Joseph - SAXON.

On cherche
JEUNE FILLE
pour l'office et les chambres. Etrangère acceptée. Entrée de suite ou date à convenir.
Ecrire sous chiffre 948 à Publicitas Martigny.

Café-Restaurant cherche jeune fille de confiance comme

sommelière
Entrée 15 juillet ou à convenir. Bon gain.
Faire offres sous chiffre P 9362 S Publicitas SION.

A vendre superbes plantons
choux-fleurs GEANTS blancs et SAXA, exempts de maladies : Fr. 20.— le mille, Fr. 2.50 le cent. - Choux-raves bourrées, poireaux : Fr. 10.— le mille, Fr. 1.50 le cent. - Zinias géants de Californie, variés, Tagettes hautes et naines : Fr. 3.50 le cent. Se recommande : E. Guilloid-Gatti, marchand-grainier, NANT (Yully). Tél. (037) 7 24 25.

Si votre épouse rêve de ciels nouveaux...
Vite, donnez-lui une VW type «1000000» ;
Merveille d'ingéniosité, de bienfaisance, de qualité, la VW offre dans tous les domaines, le maximum pour le minimum de dépenses.
Elle est bien digne de votre confiance.
Dès Fr. 5555.— avec chauffage et dégivreur.

Agences :
Garage Balma S. A.
Tél. 6 12 94
Martigny
Distributeur pour Valais :
Garage Olympie
A. Antille, Route de Sion
Sierre
Agence générale (CMB) Schinznach-Bad

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS

L'extension de nos affaires dans le district de Martigny et le souci de servir plus rapidement notre nombreuse clientèle nous ont engagé à créer

une Agence régionale à Martigny-Ville

Après un stage de plusieurs années auprès de notre Siège de Lausanne ainsi qu'auprès de notre Agence générale du Valais, à Sion, notre représentant,

Monsieur Daniel Roduit
Villa Kunz - Av. de la Gare
Martigny-Ville
Tél. (026) 6 14 41

se tient à la disposition de notre clientèle locale et régionale. Nous invitons nos assurés, actuels ou futurs, à s'adresser à M. Roduit. Notre représentant les conseillera au mieux de leurs intérêts.

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS
Agence générale du Valais

Vente au rabais
départ : 11 juillet, 8 heures
VENEZ VOIR!
C'EST VOTRE AVANTAGE

PULL-BLOUSE dames	— 95
PULLOVERS NYLON	6.95
TABLIERS enveloppants	4.25
BAS NYLON	2.75
TABLIERS fourreaux	7.95
BLOUSES, coton	6.95

AU Progrès
MANUFACTURE DE TEXTILES
MARTIGNY-VILLE, « Les Messageries »

A vendre
Opel Olympia 52
Opel Capitain 55
Hillman 53
Taurus 53
24 mois de crédit

Garage Excelsior
20, rue des Eaux-Vives - Genève
Tél. (022) 36 85 88.

IVRE...
De quelle façon un alcoolique cesse-t-il de l'être ? L'environnement, vous indique notre prosp. grat. Env. direct. Tél. 072/5 22 58 A.P. Ribi, Droq. dipl., Sulgen TG

Plançons de choux-fleurs
par grosses quantités ; poireaux ; choux-blancs ; choux-raves ; choux-frisés ; betteraves à salade ; céleris ; scaroles ; poivrons. - Bégonias, pélunias, agerulums et plantes diverses.

Etablissement Horticole F. Maye CHAMOSON
Tél. 4 71 42

On cherche
un ou deux bons menuisiers
S'adresser à : Guglielmina Charly, RIDDES.
Tél. (027) 4 73 61.

LECTEURS du CONFEDERE
Avez-vous lu

LES ANNONCES
de ce numéro et avez-vous réservé vos achats aux maisons qui soutiennent votre organe par la publicité.

LES FRUITS MÛRS
Roman
d'EVELINE LE MAIRE

Il lui a ordonné de sortir, — elle a promis de le faire, elle sortira et elle retrouvera son ami qui l'attend.

Pour cette promenade, elle met un tailleur gris qu'elle aime et qui lui va bien, un joli chapeau, son renard argenté. Elle enfle ses gants, prend son sac, sort de sa chambre, et se trouve dans le vestibule à l'instant même où Maria ouvre la porte à Marie-Louise Gervail.

— Vous sortez ? Je vous dérange !
Ghislaine est plus contrariée qu'elle ne saurait le dire, — très bien élevé, elle assure son amie du plaisir que lui fait sa visite. Mais Maria à qui Monsieur a confié Madame, se croit obligée de parler à son tour.

— Oui, Madame sortait pour prendre l'air pendant que la petite dort, c'est dort, c'est le médecin qui l'a dit.

— Parfait ! s'exclame Marie-Louise. Je suis venue à cette heure indue justement pour vous proposer une promenade, — j'ai été bien inspirée !

— C'est que... j'avais une course à faire, dit Ghislaine se forçant à sourire.

— Vous la ferez, chère amie. Je suis prête à vous accompagner partout, à moins que je ne sois indiscrette...

— Oh ! pas du tout.

Ghislaine a envie de pleurer, — en même temps, l'instinct secret qui la tourmente semble détendu.

Les deux jeunes femmes descendent l'escalier : Marie-Louise dirige les opérations.

— Votre course ?
— Rien ne presse.

— En ce cas, un peu de footing. Allons au Champ-de-Mars, c'est charmant, — nous nous y reposerons un moment.

Elles traversent l'avenue de Breteuil et prennent l'avenue Duquesne, tournant délibérément le dos à la cour gazonnée où, à

Les Fruits mûrs

Jolie-Chérie, que toutes les fleurs ravissent, a tendu vers elles ses petites mains avec des cris heureux. Christian aussi aime les fleurs ; par ses soins, le salon en est toujours pourvu ; mieux que Ghislaine, il sait les grouper dans les coupes et dans les vases, et le fait avec un plaisir qu'on retrouve dans les gestes de l'enfant.

— Comme elle lui ressemble ! pense Ghislaine quand Roselyne vite fatiguée repose tranquillement sur le divan.

Pour veiller sur sa fille, la jeune mère s'est installée auprès d'elle, avec un tricot et un livre mais son ouvrage l'ennuie, et elle a beau vouloir aimer ce roman dont tout le monde parle, il ne l'intéresse pas. Elle craint, elle espère elle ne sait quoi, — elle attend.

Au bruit du téléphone, elle bondit, son cœur bat très fort... C'est cela qu'elle attendait. Mais son émotion est courte, vite étouffée par la voix de tante Alice en quête de nouvelles.

« Comment va Jolie-Chérie ? A-t-on pensé à arroser la jacinthe ? »

Quatre heures, rien.
Cinq heures, — toujours rien.
Six heures... Il ne téléphonera plus, il ne viendra plus, — il est fâché, croyant sans doute qu'elle s'est moquée de lui, en promettant hier, et en manquant à sa parole aujourd'hui. Il pense maintenant qu'elle a dédaigné la belle amitié offerte. Ah ! s'il pouvait savoir combien elle a soif de cette amitié !

Sept heures. C'est bien fini, il ne viendra plus.

Sept heures et quart. « Madame est servie. »

Elle a plus d'appétit qu'elle ne le pensait. Maintenant que la journée est finie, elle éprouve un sentiment de délivrance qui lui rend présente, pour la première fois aujourd'hui, la pensée de Christian.

Elle l'imagine en face d'elle avec ses yeux rêveurs, son tendre sourire, désireux de la savoir contente... Ah ! comme elle voudrait le revoir !

Huit heures. — Ghislaine est retournée au salon, décidée à terminer sa lettre à l'absent. Elle ouvre son buvard et reprend la phrase interrompue :

« Surtout, ne t'inquiète pas, mon chéri, tout va bien ; la convalescence de Jolie-Chérie suit son cours normal. L'appétit revient, le sommeil est bon, et, si le beau temps persiste... »

— Madame a-t-elle besoin de quelque chose ?
— Non, Maria.
— Alors, je peux monter ? Bonsoir, Madame.
— Bonsoir, Maria.
Ghislaine est seule, mais ce soir elle n'a pas peur. Elle entend marcher à l'étage supérieur, — au troisième, un poste de radio déverse au voisinage le grand air de la Tosca. — Roselyne dort. Le souvenir du mari absent est comme une présence réelle dans cette pièce où tout parle de lui, et elle a l'impression de lui dire plutôt que de lui écrire :

« Je viens de la regarder dormir. Dieu ! qu'elle te ressemble, mon ami ! quand elle a fermé mes yeux. »

Huit heures et demie. On sonne.
Le cœur de Ghislaine saute dans sa poitrine. Ira-t-elle ouvrir ?
La sonnette retentit une seconde fois. Elle sait très bien qui est là, très bien aussi ce que pense le tardif visiteur :

« A cette heure-ci, elle n'est pas encore couchée — ce n'est pas une heure indue. Si elle n'ouvre pas, c'est qu'elle n'a pas confiance en moi, et le pacte d'amitié devient impossible. »

La jeune femme se lève, — malgré elle, dirait-on, elle traverse le vestibule, et demande sans ouvrir la porte :

— Qui est là ?
— Jean.
Ceci, prononcé à mi-voix pour que les voisins n'entendent pas.
— Il est bien tard.
— Seulement huit heures et demie.

